

Bulletin d'adhésion :

■ Cotisation

Pourquoi adhérer à ARCHINOV ? Parce que le monde bouge et que l'architecture de demain ne sera jamais comme celle d'hier ni même comme celle d'aujourd'hui. Ce n'est pas une crise que nous vivons mais la dynamique d'un monde en perpétuelle évolution qui nécessite pour avancer plus d'écoute, plus de dialogue, plus d'échanges interprofessionnels...

Anticiper, s'adapter, participer, s'ouvrir ... à l'autre et à l'innovation pour comprendre comment construire l'avenir.

C'est dans cet objectif qu'ARCHINOV a été créée.

Rejoignez-nous !

■ Bulletin

Société :

Nom.....

Prénom :

Adresse :

Tél :

Fax :

Email :

Site : [http://.....](http://...)

■ Montant de la cotisation 2007

● Architectes :

indépendant 80 €

jeune archi. 40 €

organisation professionnelle 480 €

● Chercheurs : indépendant 80 €

entité 480 €

● Enseignement :

étudiant 16 €

enseignant 40 €

entité 480 €

● Partenaires professionnels :

indépendant : 160 €

organisation professionnelle : 480 €

● Industriels et constructeurs : 850 €

● BET :

CA > 760 000€ : 480 €

CA < 760 000€ : 160 €

A régler par chèque bancaire à l'ordre d'ARCHINOV. A envoyer à ARCHINOV : Nicole Fraigneau : 25, av. Pierre I^{er} de Serbie 75016 Paris.

Une attestation sera délivrée à réception.

N° SIRET 404 832 628 000 14

Réf. bancaire : BARCLAYS PARIS MALESHERBES ARCHINOV

Code : banque 30588, guichet 61056, clé Rib 24
Compte n° : 77897720801

d'industriels comme deuxième pilier d'ARCHINOV est parfaitement justifiée par cette observation.

Actuellement, et c'est dommage, seule l'innovation portée par de grandes signatures de l'architecture est visible. Le Maître d'ouvrage, jouant de leur notoriété dont il pourra bénéficier, (la démarche par exemple,

Il faut aussi affirmer que l'architecte ne peut plus travailler (et innover) seul, le projet est le résultat du travail en commun d'une équipe de maîtrise d'œuvre regroupant des acteurs de la construction (BET, économiste, spécialistes divers) que l'architecture doit être capable d'animer (leur donner la foi dans le projet, surtout si



du Maire de Béthune est dans cet esprit très significative), a moins tendance à leur "laisser la bride sur le cou", notamment sur le plan financier. De plus Maître d'ouvrage, Assurance et CSTB vont se mettre d'accord pour attribuer la procédure d'ATEX à l'opération. Néanmoins, une majorité d'architectes est furieuse de payer des montants de primes d'assurance élevées "du fait de sinistres de quelques uns, qui plus est sur de grosses opérations..."

On peut se demander si "les nouvelles exigences de performances énergétiques vont accélérer le recherche d'innovation dans le bâtiment".

Comme toute nouvelle contrainte, elle sera prise en compte par la Maîtrise d'œuvre qui pourra, avec ses partenaires, trouver des solutions innovantes. Ces exigences récentes de qualité environnementale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la demande d'énergies renouvelables amènent (ou nous ramènent à) une nouvelle conception architecturale.

l'on recherche des solutions innovantes!) et de coordonner. On commence à voir des signes encourageants avec des bâtiments bien conçus, c'est-à-dire créant une synergie entre plusieurs préoccupations (qualité environnementale et architecturale, sans négliger la qualité fonctionnelle et les usages)

Mais il reste le problème de l'existant (de sa performance énergétique notamment) qui est loin d'être résolu. Chaque bâtiment est, ici, un cas particulier, la matière grise à y consacrer demeure, proportionnellement au montant des travaux, beaucoup plus importante. Pourtant, la maîtrise d'ouvrage n'est pas toujours prête à la rémunérer, car elle peut souvent conduire à des impasses: c'est à dire à des solutions qui ont coûté cher en études mais qui se révèlent non rentables dans les conditions économiques telles qu'elles sont prises en compte dans les calcul de rentabilité.

Michel ROCHAS
Directeur A.C.R

Le mouvement des architectes et de leurs partenaires pour le développement de l'innovation

Sommaire

Edito	1
Habitat pour tous : urgences !	2
Quelles pratiques pour demain ?	2
Vers une architecture de bio-logiques	3
Ballades architecturales	4

ARCHINOV

association loi 1901

12, bd Magenta - 75010 Paris
T. 01 43 80 46 06 - F. 01 46 22 21 41
E mail : info@archinov.com
site web : www.archinov.com

Conseil d'administration 2007

P. Bazaud crhabarc@club-internet.fr
F. Ballif ballif.f@neuf.fr
A. Birault alain.birault@lafarge.com
B. de Wismes brigitte@dewismes.fr
S. Brindel-Beth sbrindelb@aol.com
J-L. Chassais chassais.edificecreation@wanadoo.fr
N. Fraigneau nicole.fraigneau@mercatic.com
F. Genel flora.genel@gmail.com
C. Gérard-Pigeaud christian.gerard-pigeaud@weber-broutin.fr
M. el Hassani m.elhassani@wanadoo.fr
U. Keller u.keller@urskeller.biz
D. Klinkammer klink@noos.fr
F. Martin-Lavigne martin-lavigne@wanadoo.fr
E. Pélegrin-Genel epelegringenel@gmail.com
M. Rochas michel.rochas@wanadoo.fr

Composition du bureau 2007

• **Président** : Elisabeth Pélegrin-Genel
epelegringenel@gmail.com, 01 42 74 34 15
Vice-présidents : Patrice Bazaud, 01 42 39 39 39
Sophie Brindel-Beth, 01 42 79 07 66
Secrétaire général : Jean-Luc Chassais
01 41 31 33 22
Trésorier : Francis Martin-Lavigne, 01 42 80 48 07
Communication : Nicole Fraigneau, 01 40 70 08 44,
Fax 01 47 23 50 33
Présidents d'honneur : François Pélegrin,
Didier Klinkammer

Vient de paraître

25 Tours de bureaux d'Elisabeth Pélegrin-Genel
Suite logique de 25 Espaces de bureaux, ouvrage paru en 2006, ce livre dresse un panorama de la construction en hauteur, s'interroge sur ses enjeux du point de vue de l'insertion urbaine comme du développement durable et propose une sélection de 25 tours en France et dans le monde.

LA LETTRE D'ARCHINOV ■ ■ ■ N°29

octobre 2007

Edito

Une année dense, très dense où nous avons deux objectifs forts : redémarrer nos cartes blanches, remettre Archinov au cœur du débat, reprendre la parole parce que beaucoup de nos actions restent invisibles (enquêtes, recherches, rédaction de rapports etc.) et travailler plus avec nos partenaires industriels.

Le premier objectif est largement atteint. Organisées en partenariat avec le CSTB et le soutien actif d'Alain Maugard et de son équipe, les Cartes Blanches accueillent un public nombreux et fidèle. Chacune de ces soirées est une rencontre singulière et magique avec une personnalité qu'on croyait connaître alors qu'en fait on ignorait ses priorités, ses préoccupations, on ne savait pas comment elle s'y prenait. L'espace d'une soirée, tout devient lumineux et clair, on comprend une démarche et on se laisse entraîner par celle-ci, on chemine deux heures durant avec quelqu'un qui prend la peine de penser tout haut en faisant un énorme

effort de pédagogie et de lisibilité. A chaque séance, nous découvrons des petites pépites, nous amassons quelques matériaux pour nourrir notre réflexion car nos invités sont toujours d'une générosité sans mesure. Grâce à eux, nous sortons plus intelligents et plus légers, débarrassés de quelques préjugés et idées reçues.

Notre deuxième objectif, travailler plus avec nos partenaires, est en cours d'élaboration. Nous voudrions leur donner plus largement la parole. Ils nous soutiennent et nous avons besoin d'eux pour organiser des manifestations, produire des études et des rapports, écrire des livres ou faire des visites et des rencontres conviviales. Pour que ce partenariat soit équitable nous souhaitons développer avec eux des actions plus ciblées sur des problématiques qui leur sont propres, sur lesquelles nous pourrions tricoter ensemble une réflexion. C'est pourquoi en 2008, nous vous proposerons des tables rondes sur "les quatre éléments du développement durable, l'eau, le feu, la terre, et l'air" animées par Archinov avec la participation active de nos partenaires industriels. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Elisabeth Pélegrin-Genel

Agenda

Assemblée Générale d'Archinov
le Jeudi 13 décembre à 17 heures à l'Institut Vatel, 122, rue Nollet Paris 17^e

Prochaines Cartes Blanches Archinov

- Mercredi 24 Octobre 2007
Philippe Chaix
- Jeudi 7 Février 2008
Philippe Madec
- Jeudi 10 Avril 2008
Alain Bornarel du BET TRIBU
Inscriptions : nicole.fraigneau@mercatic.com
par Fax 01 47 23 50 3

Manifestations

Les rencontres nationales de AMO se sont déroulées à Strasbourg du 4 au 6 Octobre. Le programme était organisé par thématiques (lieux de culture, lieux de travail, lieux de santé etc.), comprenant des visites suivies ensuite d'un débat.

Patrice Bazaud représentait Archinov au jury du concours de l'innovation Batimat 2008 pour la catégorie 5 Informatique.

Les 18,19 et 20 Septembre dernier, ECO-BUILDING a tenu salon avec de nombreux débats. Michel Rochas a participé aux tables rondes "Clever Building" "l'innovation au service de la performance des bâtiments, comment le marché s'organise face aux nouveaux enjeux ?" Et Elisabeth Pélegrin-Genel intervenait au grand débat du 20 Septembre 2007 sur les "bâtiments de très grande hauteur" pour réfléchir à l'usage des tours. Cette journée a permis de faire un "tour d'horizon des tours" actuelles, en rénovation, en construction ou en projet en compagnie de D. Valode, J-F Henry, J-P Viguier, J.Ferrier et T. Mayne sous la houlette de C. Joubert et J. Gautier.

Formes urbaines et densité

En partenariat avec l'Association des Maires de France, l'Union Sociale pour l'Habitat et l'UNSF, Archinov participe à l'élaboration de ce livre à l'usage des élus. Il s'agit d'une réflexion sur la densité illustrée par des études de cas pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs qui fabriquent chaque jour le cadre bâti dans une perspective de développement durable. La parution est prévue pour début 2008.

Promenons-nous dans le bois

Construire en bois en France devrait sembler naturel, compte tenu de la tradition de construction en bois (dans les régions et à Paris même, et depuis le Moyen Age). Pourtant ce mode de construction est marginal aujourd'hui, réservé à la maison individuelle et à quelques équipements de loisirs. Pour développer la filière bois dans le secteur du logement social, il faut surmonter certains obstacles et rompre avec certaines habitudes. Archinov a engagé sur ce thème une réflexion pour le compte de l'Union Sociale pour l'Habitat ("les HLM").

La situation présente est particulièrement favorable :

- la démarche du développement durable redonne au bois un attrait particulier, du fait de sa neutralité dans la diffusion des GES et de son caractère renouvelable.
- les avantages de la filière sèche répondent aux cibles HQE sur l'évolutivité du bâtiment, à un moment où l'on paie cher l'impossibilité de transformer les logements obsolètes
- les nouvelles réglementations thermiques rendent aujourd'hui compétitives des solutions techniques jugées "luxueuses" il y a 10 ans.
- le bois est à la mode dans la décoration (parquet, terrasses, meubles) : cette tendance doit être exploitée pour proposer aux usagers une "esthétique du bois" assortie d'une connotation positive
- le prix du foncier atteint une part si importante du coût final du logement qu'un léger surcoût de la construction

est moins critique aujourd'hui. - la construction légère par points porteurs (dont la filière bois) permet d'exploiter des terrains difficiles (fortes pentes, fondations difficiles,...)

Il existe encore de nombreux obstacles à la diffusion de la filière bois, notamment les habitudes des Maîtres d'Ouvrage qui hésitent à s'engager dans un domaine qu'ils ne connaissent pas.

Le bâtiment connaît actuellement une forte augmentation des coûts liée à la pénurie d'entreprises. Dans une période de surchauffe de leur activité, ces dernières ne sont pas motivées pour s'aventurer dans des domaines nouveaux.

Chacun a dans l'esprit des images négatives, renouvelant la fable des trois petits cochons, lieux communs véhiculés par une culture récente du béton armé. Les "défauts" du bois (protection contre le feu, traitement et entretien, acoustique et inertie thermique) doivent être examinés rigoureusement : les solutions pertinentes existent

La construction en bois est aussi une chance pour le développement local de certaines régions économiquement sinistrées. C'est le cas notamment de régions de moyenne montagne, qui commencent à s'interroger sur l'avenir du tourisme d'hiver ou de régions qui ont connu cette activité mais n'ont pas pu la préserver. L'exemple du Vorarlberg en Autriche est à analyser.

Le développement local de la filière Bois-Construction s'accompagnera de celui de la filière Bois-Energie, qui

profitera des déchets de la production de bois d'oeuvre.

Cette dimension locale est une différence importante avec la filière acier, qui présente par ailleurs de nombreuses similitudes.

Artisanat et/ou industrie

Le développement de la filière devrait s'appuyer sur deux piliers : un pilier artisanal et un pilier industriel

Le pilier artisanal est particulièrement adapté aux régions de production de bois. Sans investissements considérables, l'apparition d'un marché crédible dans la construction de logements peut susciter l'apparition d'entreprises de petite taille (scierie, charpente, menuiserie, bardage, aménagements, revêtements)

Le pilier industriel est nécessaire pour alimenter la construction dans les agglomérations importantes éloignées des sites de production : des produits élaborés peuvent être transportés par rail en quantités importantes, pour être assemblés par des monteurs qualifiés.

Deux démarches peuvent être envisagées, en parallèle :

- une approche "locale", organisée autour du regroupement de scieurs, de charpentiers-menuisiers, et de maîtres d'œuvres, qui répondent à une demande locale dans un contexte défini (climat, mode de vie, situation urbaine, niveau économique...)
- une approche "nationale", (voire internationale), reposant d'une part sur quelques industriels associés à des concepteurs pour la mise au point de systèmes constructifs, et d'autre par

L'innovation

dans la construction et le développement durable

L'innovation, vue de la maîtrise d'œuvre, c'est comme un mur que l'on aimerait pouvoir franchir sans pouvoir toujours y parvenir. En effet tout effort d'innovation se traduit souvent par d'une part, une opération blanche, voire négative, sur le plan financier pour la maîtrise d'œuvre et d'autre part, l'impossibilité de poursuivre l'effort sur une autre opération, à quelques exceptions près. Il est difficile pour un architecte d'avoir une nouvelle affaire qui lui permettrait d'améliorer le procédé ou la solution expérimentée sur une 1^{ère} opération, sauf peut être avec certains maîtres d'ouvrages privés.

Il faut observer que, au cours des décennies passées, une grande partie de l'innovation à laquelle a participé la maîtrise d'œuvre (architecte et BET) a été menée :

- ↳ soit grâce au PUCA (ou précédemment le PCA), avec de grands programmes comme le PAN, Chantier 2000, CQCM, etc. : il faut rendre hommage à son secrétaire général Olivier PIRON qui a essayé de trouver un équilibre entre la recherche pure (parfois à notre avis trop sociologique) et la recherche appliquée sur de vraies opérations
- ↳ soit grâce à des financements complémentaires d'accompagnement obtenus par des organismes publics ou parapublics comme les centres de recherches rattachés à une Université ou une Ecole d'architecture, le CSTB, etc.

Cependant, la maîtrise d'œuvre ne peut pas avancer, toute seule, dans le domaine de l'innovation. Nous ne sommes plus à l'époque d'UTUDJIAN ou de Yona FRIEDMAN... qui ont consacré leur vie à des études théoriques, sans réalisation concrète. Aujourd'hui, elle ne peut progresser

sur des maîtres d'œuvre et des entreprises de mise en œuvre, qui répondent via le système constructif aux programmes des maîtres d'ouvrage.

Les deux approches doivent pouvoir compter sur une maîtrise d'œuvre qualifiée (architectes, ingénieurs structure, ingénieurs thermiciens). La part des études dans ce type de construction est plus grande que dans la construction "traditionnelle" :

- il ne s'agit plus de casser puis de reboucher pour rectifier une erreur ; tout doit être défini à l'avance. Quand une erreur est décelée sur un élément livré sur chantier, les conséquences de la reprise sont plus lourdes.
- au contraire, tout ce qui peut être intégré en atelier sera réalisé dans de meilleures conditions, et la qualité en sera mieux maîtrisée.
- la synergie entre architectes et ingénieurs est indispensable
- surtout pour les premières réalisations, la taille doit être suffisante pour permettre de financer des études approfondies (pour partie réutilisables) et pour atteindre des coûts de réalisation significatifs.
- la formation des concepteurs, et notamment des architectes, doit faire une large place aux techniques du bois et de la filière sèche.

Les perspectives ouvertes aux bâtiments passifs par les réflexions en cours au niveau national constituent une opportunité à saisir, et Archinov sera présente dans ce débat.

Patrice Bazaud
Architecte dplg
Enseignant en Ecole d'Architecture
Octobre 2007

qu'avec l'aide des industriels qui peuvent trouver leur intérêt dans les pistes suivies par des architectes et les solutions élaborées (ou esquissées) à l'occasion d'une opération - la présence

